



VACCINATION COVID-19 et soignants – 14 mars 2020

La prévention des infections transmissibles justifie à double titre la vaccination des soignants : d'une part leur protection vis-à-vis d'une infection potentiellement grave, et d'autre part la protection des patients dont ils ont la charge, ainsi que de leur entourage : famille, collègues, amis...

La Covid-19 ne déroge pas à cette règle. Plusieurs vaccins sont disponibles et représentent un espoir sérieux de réduire la circulation du virus et de contrôler la situation sanitaire. Leur efficacité a été démontrée dans les essais cliniques, puis confirmée à partir des données « en vraie vie ». Être vacciné réduit le risque de contracter la Covid-19 de plus de 70%, et le risque de développer une forme grave nécessitant une hospitalisation de 90%. Ces vaccins, en diminuant la quantité de virus excrété, réduisent également la transmission du virus. Plusieurs millions de personnes ont déjà été vaccinées dans le monde sans que la sécurité des vaccins ne soit remise en question. Les effets secondaires principaux sont bien connus, transitoires (fièvre, courbatures, fatigue, douleurs...) et ne remettent pas en cause le bénéfice majeur apporté par ces vaccins.

Actuellement, le SARS-CoV-2 circule de façon importante et représente un risque pour l'ensemble de la population : les plus âgés, ceux dont l'état de santé augmente le risque de Covid-19 grave, mais aussi les autres. Ne pas se vacciner expose au risque de maladie pour soi, pour les personnes dont on a la charge, et pour ses proches.

Les variants d'intérêt associés à une moindre efficacité de l'immunité naturelle ou vaccinale (variants ayant émergé en Afrique du Sud et au Brésil) sont responsables d'une minorité de cas en France. Les vaccins AstraZeneca, Pfizer, Moderna ou Johnson & Johnson gardent leur efficacité vis-à-vis de la majorité des souches qui circulent, y compris les variants ayant émergé dans le Sud de l'Angleterre.

Dans le contexte d'épidémie active, le meilleur vaccin est celui qu'on peut recevoir au plus tôt. Plus il y aura de personnes vaccinées, moins le virus aura l'opportunité de se transmettre et de générer de nouveaux variants.

Ainsi, la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française et son groupe Vaccination Prévention appellent toutes les personnes travaillant dans le domaine de la santé, quel que soit leur âge, à se faire vacciner dès que possible, avec les vaccins qui sont mis à leur disposition.